



**FINANCES
PUBLIQUES**

Méthodes et outils d'élaboration des budgets programmes et des CDMT

FRFP15

PARIS

2 SEMAINES

OPTION 1 : 4 900 € ⁽¹⁾ / OPTION 2 : 6 160 € ⁽²⁾

du 14/09/2026 au 25/09/2026

Concernant les coûts :

(1) : L'option 1 comprend les frais pédagogiques et les frais annexes, la fourniture d'un kit pédagogique incluant un ordinateur portable et/ou une tablette numérique, la pause-café, la participation aux frais de déjeuner, les activités culturelles et touristiques, les déplacements en région parisienne et les services organisation et logistique de l'équipe CIFOPE.

(2) : L'option 2 comprend, en plus de tous les éléments de l'option 1, l'hébergement et le petit déjeuner pendant toute la durée de la formation (7, 14 ou 21 nuits maximum). Les repas du soir et autres dépenses personnelles nécessaires ne sont pas pris en compte.

CIFOPE
EXPERTISE ET FORMATION

www.cifopec.fr

PARIS • DUBAÏ • MONTRÉAL • CASABLANCA • DAKAR • JEDDAH

Méthodes et outils d'élaboration des budgets programmes et des CDMT

OBJECTIFS

- **Comprendre les différentes approches** de planification stratégique, de programmation financière et de budgétisation axée sur les résultats.
- **Maîtriser la méthodologie** d'élaboration des cadres budgétaires à moyen terme (CBMT) et des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT).
- **Comprendre les liens et les interactions** entre les CDMT, le TOFE, le budget de l'État et le cadrage macroéconomique.
- **Être en mesure de traduire les priorités stratégiques** et les objectifs de performance en budgets programmes chiffrés et hiérarchisés, articulés aux CDMT et directement utilisables pour la négociation budgétaire.

THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

- **Introduction – objectifs de la programmation budgétaire, définition des concepts** : Présenter les notions clés (budget programme, CDMT, CBMT, performance, résultats) et situer la programmation budgétaire dans le cycle des politiques publiques.
- **Articulation des CBMT et des CDMT avec les instruments de planification et de budgétisation** : Cartographier, à partir de schémas et d'exemples nationaux, les liens entre plans stratégiques, cadres macroéconomiques, CBMT/CDMT et budget annuel.
- **Méthodologie d'élaboration des CBMT et des CDMT – les étapes, les techniques, les acteurs** : Détailler pas à pas le processus d'élaboration (calendrier, données, hypothèses, outils de calcul), en identifiant le rôle concret de chaque acteur et les principaux livrables.
- **Schéma institutionnel d'élaboration des CBMT et des CDMT** : Décrire et discuter l'architecture institutionnelle cible (instances de pilotage, unités de cadrage, ministères sectoriels) et les circuits de validation des cadres à moyen terme.
- **Format des documents de programmation (cbmt et cdm) et documents budgétaires** : Examiner la structure type des documents (tableaux, narratifs, indicateurs) et harmoniser leur présentation avec celle des documents budgétaires officiels.
- **Synthèse globale** : Reprendre, sous forme de cas intégré, toutes les étapes pour montrer comment les CBMT et CDMT alimentent le budget programme, le TOFE et le cadrage macroéconomique, et identifier les priorités d'amélioration pour les participants.

POUR QUI ?

- Cadres des ministères des Finances, du Budget, de l'Économie et de la Planification impliqués dans le cadrage macro-budgétaire, les CBMT/CDMT et les budgets programmes.
- Responsables de la programmation et du suivi-évaluation dans les ministères sectoriels.
- Experts et conseillers souhaitant maîtriser TOFE, CDMT et budget programme.

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- **Cycle complet** couvrant, en une seule formation, les budgets programmes, les CBMT/CDMT et le TOFE, conforme aux meilleures pratiques internationales.
- **Contenus très opérationnels**, avec des outils et modèles directement réutilisables dans vos documents budgétaires et de programmation.
- **Pédagogie centrée sur des cas concrets** et des exercices sur tableur, favorisant un transfert immédiat dans les services.
- **Gain de crédibilité** pour l'institution grâce à un meilleur cadrage macro-budgétaire et à un dialogue renforcé avec le ministère des Finances et les partenaires techniques.

